

FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Circonscription :

École / Établissement :

Commune : Classe :

Demande présentée par (à remplir par l'enseignant)

Nom : Statut : Titulaire
 Stagiaire
 Contractuel(le)
 Prénom : Grade : Instituteur
 PE – Classe normale
 PE – Hors-classe
 PE – Classe exceptionnelle
 Date de naissance : / /
 Adresse personnelle :
 Courriel éducation nationale :@ac-amiens.fr

Si vous êtes un enseignant relevant de la brigade départementale (BD), cochez cette case :

Nature et durée de l'autorisation d'absence (à remplir par l'enseignant)

- Examen médical obligatoire (*joindre un certificat médical dans les 48 heures*)
- Absence pour soins à enfant(s) malade(s) ou pour en assurer momentanément la garde (*joindre un certificat médical dans les 48 heures*)
- Autorisation spéciale d'absence (ASA) à titre syndical (*joindre la convocation*)
- Congé pour formation syndicale (*joindre la demande écrite à effectuer au minimum 1 mois avant le congé de formation*)
- Réunion d'information syndicale sur le temps scolaire (délai de 48 heures)
- Réunion d'information syndicale hors temps scolaire (préciser votre choix pour le décompte des 3 heures : formation à distance, formation en présentiel, temps de concertation, temps de conseil d'école, journée de solidarité – délai de 48 heures)
- Autre motif (à préciser) :
(joindre obligatoirement un justificatif)

Date ou période de l'absence :

Précisez les horaires d'absence : De h à h

Précisez le lieu de déplacement :

Dans le département Hors département Hors territoire national

À : Signature de l'enseignant(e) :

Le / / 20

Visa du directeur / de la directrice d'école (le cas échéant)

Avis (facultatif) et modalités d'accueil des élèves :

À : Signature du directeur / de la directrice :

Le / / 20

Visa de l'IEN de circonscription et décision

Avis et observations :

TR affecté au remplacement :

- Autorisation d'absence accordée { Avec traitement
 Sans traitement
- Autorisation d'absence refusée Régularisation d'autorisation d'absence

À : Signature de l'IEN de circonscription :

Le / / 20

Décision de l'IA-DASEN de l'Aisne ou de son représentant

- Autorisation d'absence accordée { Avec traitement
 Sans traitement
- Autorisation d'absence refusée Régularisation d'autorisation d'absence

TR affecté au remplacement :

Signature :
 Pour l'Inspecteur d'académie – DASEN
 et par subdélégation
 l'IEN adjoint à l'IA- DASEN
 Laurent PINEL

À : LAON

Le / / 20

Delphine COUSIN
Chef de division

Arnaud FARGUES
Adjoint au chef de division

Tristan THEBAULT
Chef de bureau

Dossier suivi par :
 Pascale DENIS
 Céline MARQUETTE
 Agnès THOMAS
 Gestionnaires
dipred1-02@ac-amiens.fr
 03 23 26 22.00

**Direction des Services
 Départementaux de l'Education
 Nationale de l'Aisne
 Cité administrative
 02000 LAON**

Année scolaire 2023 - 2024